



Décembre 1983

Mise en chantier du Centre de recherches en bureautique

Le 19 octobre dernier, M. Fox, accompagné du sénateur Pietro Rizzuto, des députés de Laval et de Duvernay, MM. Marcel Roy et Yves Demers, ainsi que du maire de Laval, M. Claude Lefebvre, a participé à la mise en chantier officielle du nouveau Centre de recherches en bureautique situé à Laval.

Le Centre de recherches en bureautique, qui relèvera du secteur de la recherche du ministère des Communications, aura comme mandat principal d'effectuer des recherches sur les systèmes, les équipements, les logiciels et les questions organisationnelles et sociales reliées à la bureautique. Le gouvernement canadien a investi cinq millions de dollars dans la construction de l'édifice qui abritera le Centre et six millions dans l'achat d'équipement de laboratoire et de télécommunication.

Après la cérémonie, M. Fox a prononcé un discours devant la Chambre de commerce de Laval, où il a annoncé la composition du comité consultatif du Centre de recherches en bureautique. Il s'agit de Maier Blostein, Institut national de la recherche scientifique en télécommunications; Louis Brunel, Câblevision Nationale Ltée; Michel De Grandpré, Systèmes d'ordinateurs Logo; Roland Doré, École Polytechnique; Paul Hébert, Officesmiths Inc.; Ken Hepburn, ministère des Communications; Ludovic Lapointe, ex-directeur général de la Commission scolaire régionale de Chomedey; Diane Legris, Association des câblodistributeurs du Québec; Jacques Lyrette, ministère des Communications; Annie Mear, Université de Montréal; Laurent Nadeau, Comterm Inc.; Jim Taylor, Université de Montréal; Charles Terrault, Bell Canada; Robert Vachon, Le Groupe Christie Ltée; Manon Vennat, AES Data Inc.



Dans l'ordre habituel : M. Denis Perrier, directeur du bureau de Laval, Société canadienne d'hypothèques et de logement; M. Yves Demers, député de Duvernay; M. Francis Fox, ministre des Communications; M. Marcel Roy, député de Laval; le sénateur Pietro Rizzuto; le maire de Laval et son épouse, M. et M^{me} Claude Lefebvre.

Le ministre des Communications a récemment mérité une médaille de bronze au 26^e Festival international du film et de la télévision à New York, catégorie "Corporate Image", pour la réalisation d'un document audio-visuel produit par la DGIS. Intitulée "Les défis de la communication", cette production décrit l'importance des communications au Canada et rend compte de la participation du ministère des Communications, tant pour le développement de technologies nouvelles que pour la promotion des arts et de la culture. Le texte a été rédigé en anglais par Zelda Heller et adapté en français par Denise Perrier, et le tournage a été réalisé par Stephanie Perrin, toutes trois de la DGIS.



De gauche à droite : Réal Valiquette, directeur régional adjoint, et Micheline Chase, directeur régional, en compagnie des quatre "lauréats", Ronald Wilcox, Keith Prescott, Thérèse LeBlanc et Howard Blaxland.

25 ans de service

Le 21 octobre 1983, la région de l'Atlantique a rendu hommage à quatre de ses employés à l'occasion de leur 25^e anniversaire de service au sein de la Fonction publique du Canada. Sous la présidence du directeur régional **Micheline Chase**, le directeur adjoint, **M. Réal Valiquette**, a présenté des plaques à **M. Ronald Wilcox**, gérant de district à St-John's (T.-N.), à **M. Keith Prescott**, technologue des systèmes de radiodiffusion, et à **M^{me} Thérèse LeBlanc**, commis des services techniques, tous deux au bureau régional de Moncton, ainsi qu'à **M. Howard Blaxland**, inspecteur des règlements sur la radio à Charlottetown.



M. Wilcox s'est joint au ministère des Communications en 1969. Il a occupé divers postes en Alberta pour ensuite s'installer à Saint-Jean (N.-B.), à Corner Brook et dans sa ville natale de St-John's (T.-N.).

M. Keith Prescott accédait en 1969 à un poste d'inspecteur radio au bureau de Thunder Bay du ministère des Communications. En 1975, la région de l'Atlantique l'accueillait à titre de gérant de district à Sydney (N.-É.). Par la suite, il a été nommé gérant de district à Charlottetown (I.-P.-É.) et, en 1980, agent des normes, application des règlements, au bureau régional. Récemment, il a accepté un poste à la section des services techniques.

En 1973, M. Howard Blaxland se joignait au bureau de district de Saint-Jean (N.-B.) du ministère des Communications à titre d'inspecteur des règlements sur la radio, d'où il a été affecté à divers bureaux de district, notamment à Halifax et à Charlottetown.

En juillet 1969, M^{me} LeBlanc acceptait une nomination au bureau régional du ministère des Communications, où elle a occupé plusieurs postes, entre autres celui de secrétaire du premier Directeur régional de l'Atlantique. M^{me} LeBlanc est ensuite devenue secrétaire du chef de l'exploitation jusqu'en 1981. Depuis lors, elle est commis des services techniques sous la direction du gestionnaire régional de la section du génie.

BÂTIR L'AVENIR :

vers une Société Radio-Canada distincte

Avec la divulgation du document *Bâtir l'avenir : vers une Société Radio-Canada distincte*, M. Fox a rendu public le 24 octobre dernier un volet important de la stratégie nationale de la radiotélédiffusion.

La nouvelle politique s'articule autour de trois axes fondamentaux. Premièrement, elle encourage la création d'une Société Radio-Canada (SRC) distincte et à dominante canadienne, qui dispensera des services canadiens complémentaires à ceux offerts par le secteur privé. Afin de concrétiser cette intention, le gouvernement a proposé un certain nombre de cibles et de mesures stratégiques. C'est ainsi que Radio-Canada devra présenter, d'ici cinq ans, 80 p. 100 de teneur canadienne aux heures de pointe (19 h à 23 h). Toutefois, la SRC doit rester un service populaire dont la programmation intéressera l'ensemble des Canadiens. De plus, elle devra accentuer la collaboration entre les services de télévision anglais et français, insister sur les volets national et régional de son mandat, présenter régulièrement des productions de l'Office national du film (ONF) et, en dernier lieu, refléter davantage dans ses émissions d'affaires publiques les diverses facettes de la vie canadienne.

Deuxièmement, la Société devra confier, d'ici 1989, la moitié de sa production à des producteurs indépendants, excluant cependant les actualités, les reportages sportifs et les affaires publiques. Le document propose que la Société loue au prix juste du marché la capacité inutilisée de ses studios à des producteurs indépendants et en facilite l'accessibilité dans toutes les régions du pays. Il en résultera un renforcement du rôle de Radio-Canada dans le développement de la vie culturelle canadienne et dans la promotion de l'industrie canadienne de la production d'émissions. À ce titre, la SRC pourra bénéficier du Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes qui fournira d'ici cinq ans environ 115 millions de dollars pour les réalisations indépendantes.

Enfin, la politique vise à faciliter l'harmonisation de Radio-Canada au nouveau milieu de la télédiffusion. Son mandat sera assoupli afin qu'elle puisse utiliser au maximum les techniques de pointe au profit du public. La politique renferme également de nouvelles mesures qui encourageront la SRC à promouvoir la vente de ses émissions et produits culturels connexes tant au pays qu'à l'étranger, ainsi qu'à améliorer certaines fonctions spéciales comme le service international et le service d'accueil des télédiffuseurs étrangers. Il y aura également un réaménagement de la haute direction de la Société et un examen de son organisation interne.

Rendons à César...

La nouvelle secrétaire de la DGRC, **Wanda Outhwaite**, ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la section de la rémunération et des avantages sociaux. En effet, son compte en banque s'est récemment gonflé de 400 \$, somme qu'on lui devait et qu'elle n'aurait sans doute jamais reçue n'eût été de la vigilance de **Louise Parker**, qui a su déceler une erreur de calcul. "Excellent travail ! mon cher Watson."

Louise Parker



Résultats de la campagne Centraide

Les employés du Ministère se sont montrés très généreux au cours de la campagne Centraide cette année. De fait, leur contribution totale (58 000 \$) représente 110 p. 100 de l'objectif de 53 000 \$; cet argent sera versé à plus de 75 organismes membres de la Région de la capitale nationale qui assurent des services vitaux à près de 150 000 de nos concitoyens.

Merci de votre collaboration.



Les participants canadiens au Concours mondial de photographies et de dessins, à Télécom 83 : **Susan Meyer**, **Richard Gamelin** et **Jacques Patry**.

Le Programme spécial d'initiatives culturelles : un synonyme de dynamisme

La communauté artistique du Canada se réjouissait récemment d'une annonce qui promettait des possibilités de création semblables à celles qui ont caractérisé les trois dernières années. En effet, M. Francis Fox a annoncé le renouvellement du Programme spécial d'initiatives culturelles (PSIC) et conséquemment l'injection de 32 millions de dollars au profit des organismes culturels canadiens.

Il faut se rappeler le succès qu'a connu le PSIC depuis sa création en 1980 : près de 400 subventions ont été accordées à des organismes et établissements culturels pour des projets allant de la rénovation de salles de concert à l'organisation de colloques nationaux et internationaux réunissant des intervenants spécialisés dans les arts.

Le Ministre a profité du renouvellement du Programme pour y apporter quelques modifications. Par exemple, le volet 2 a été remanié afin de mettre l'accent sur l'amélioration de la gestion pour que certains problèmes vécus par les organismes et établissements professionnels soient résolus avec concertation et coordination. De plus, des fonds sont réservés à la conjugaison culture-technologie : désormais, il est possible de procéder à la création et à l'acquisition de logiciel et de matériel ainsi que d'innover en mariant les technologies nouvelles et le fonctionnement d'organismes professionnels.

Pendant deux ans encore, les organismes culturels et artistiques du Canada pourront bénéficier d'une source considérable de fonds. Pour plus de renseignements sur les modalités à suivre pour présenter une demande de subvention, on peut obtenir une brochure explicative en s'adressant à M. Gaston Blais, PSIC, au (613) 593-4587, aux agents responsables dans les bureaux régionaux ou encore à la DGIS au (613) 995-1323.

Télécom 83

En octobre dernier, le Canada et le Ministère ont fait bonne figure et suscité beaucoup d'intérêt auprès des médias et du public à Télécom 83, la plus importante exposition de télécommunications au monde qui a lieu tous les quatre ans à Genève.

Composé de représentants du ministère des Communications et de celui des Affaires extérieures, le stand canadien comprenait : un terminal de création de pages Télidon avec un expert sur place pour donner des démonstrations; un terminal Télidon à écran tactosensible affichant une liste de sociétés canadiennes de télécommunications; deux unités Télidon reliées aux bases de données des deux ministères représentés; une salle où l'on présentait des films de cinq minutes sur Télidon, les systèmes de bureautique et SARSAT (système de recherche et de sauvetage assisté par satellite); cinq modèles de satellites; une carte du Canada en trois dimensions illustrant divers réseaux de communication et un modèle de réseau à fibres optiques.

La délégation du Ministère était ainsi constituée : **Ken Hepburn**, sous-ministre adjoint, Technologie et Industrie; **William Montgomery**, directeur général des Relations internationales; **Nisar Ahmed**, directeur des Programmes techniques;

et trois agents de la Direction générale de l'information - **Richard Beaudin**, **Stephanie Perrin** et **Raymond Lepage**. Les trois employés de la DGIS répondaient aux questions et donnaient des renseignements sur l'équipement et les services dans le domaine de la haute technologie canadienne.

Le 29 octobre (proclamé Jour du Canada à Télécom 83), les représentants canadiens ont servi le vin aux invités et leur ont offert du sucre d'érable et des épingles en forme de feuille d'érable.

La presse locale a publié de nombreux articles, notamment une photo de Harry Ford, sergent de la Gendarmerie royale du Canada, mesurant 2,4 mètres, soustrée "Le Canada à la hauteur..."

Les résultats du concours mondial de photographies et de dessins "Les jeunes et l'âge électronique" ont également été publiés à l'occasion de Télécom 83. Grâce à une subvention du ministère des Communications à l'occasion de l'Année mondiale des communications, les trois gagnants canadiens ont pu assister au concours final et y exposer leurs oeuvres. Il s'agit de **Jacques Patry**, 12 ans, de Sherbrooke (Québec), **Susan Meyer**, 14 ans, de Holyrood (Ontario), et **Richard Gamelin**, 17 ans, d'Espanola (Ontario).

Bonjour et au revoir

Administration centrale

Dans le cadre des priorités établies lors de la réorganisation des Affaires culturelles, **Ian McLaren**, auparavant directeur des Industries culturelles, assume ses nouvelles fonctions de conseiller spécial sur les films. **John Watt** occupe le poste de directeur par intérim de la Direction du film, de l'enregistrement sonore et de l'édition. Il a été, au cours des deux dernières années, l'agent principal des Industries culturelles en matière de politique.

L'adjointe spéciale au sous-ministre adjoint principal, **Eileen Sarkar**, a accepté une nouvelle affectation à la direction générale de la Planification stratégique, à titre de directeur adjoint, Législation et liaison avec le Cabinet.

Michel Tremblay nous a quittés récemment pour le CRTC; il a été remplacé à titre d'analyste principal des politiques de radiodiffusion à la DGBP par **Richard Paradis**, qui exerçait auparavant les fonctions d'agent de planification principal auprès du CRTC. **Pierre-Paul Brassard**, analyste des Politiques de l'extension des services, oeuvre désormais à la Société Radio-Canada.

La Direction des relations fédérales-provinciales a accueilli récemment **André McArdle** qui a quitté son poste d'adjoint au sous-ministre adjoint, affaires intergouvernementales et internationales, au ministère de la Santé et du Bien-être social, pour accepter le poste d'agent de politique et de planification. Le directeur de la Coordination des politiques, **Fernand Bélisle**, nous a quittés pour une nouvelle affectation au CRTC.

Auparavant à la Défense nationale, **R.E. Gladstone** s'est joint au Ministère en tant que chef de la division de la sécurité des renseignements.

Trois personnes ont accepté les responsabilités reliées aux trois postes de gestionnaires principaux de l'évaluation qui ont été créés au sein de l'ADMFM. Il s'agit de **Barry Braggs**, anciennement coordonnateur de l'évaluation de Télidon, au ministère; **Cameron McQueen**, de l'Université Dalhousie où il était directeur des services de la recherche; et **Douglas Stewart**, ancien directeur du groupe de la politique à court terme et du contrôle auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Région de l'Atlantique

Georgette Poirier se joignait à nous en juillet dernier pour assumer les fonctions de commis-réceptionniste au bureau de district de Saint-Jean (N.-B.). **Maurice**

LeBlanc, de l'entreprise privée, occupe maintenant à Moncton le poste de commis-magasinier.

Paul Duval, analyste des statistiques, a accepté une mutation à l'administration centrale/DGTR. Entre-temps, trois employés ont quitté le Ministère; il s'agit de **Norman Arsenault**, dessinateur, qui a une nouvelle affectation auprès du ministère des Travaux publics à Moncton; **Mariette Mullins**, conseiller régional des finances, qui est retournée au ministère de l'Expansion économique régionale/Industrie et Commerce à Moncton; et **Yvette McLaughlin**, agent de développement des communications, qui a décidé de poursuivre ses études universitaires.

Région du Québec

Genette Trudel, consultant en systèmes, a quitté Montréal pour un poste de conseiller en télécommunications au sein de l'ATG à Ottawa. **Alain Robillard**, ancien inspecteur radio au bureau de district de Montréal, est maintenant chef de l'inspection.

Région du Centre

Bill Johnston, qui a été directeur général par intérim des Services de réglementation des télécommunications à Ottawa du mois de décembre 1982 au mois d'août 1983, a réintégré ses fonctions de directeur régional le 26 septembre 1983.

Au même moment, **P.S. Verma** était nommé surintendant de l'exploitation du spectre. Auparavant, il était spécialiste administratif chargé de la gestion et de la conception du spectre au Manitoba Telephone System.

Région du Pacifique

Hans Treffers a été muté d'un poste d'exploitation du spectre au bureau régional de Winnipeg à un poste d'exploitation des systèmes au bureau régional de Vancouver.

David McMillan et **Gudrun Steffen**, commis, ont remis leur démission après huit ans de services aux bureaux régionaux de Vancouver et de Victoria respectivement, tandis que **Doreen Krause**, commis depuis six ans au bureau de district de Whitehorse, a pris sa retraite.

M. Robert Gordon, nouveau sous-ministre adjoint

Nous sommes heureux d'accueillir **M. Robert A. (Rob) Gordon** au poste de sous-ministre adjoint à la Gestion du spectre (ADMSM). Il s'agit d'un retour au Ministère pour M. Gordon, qui a été directeur général des Relations fédérales-provinciales de 1974 à 1976.

Diplômé en génie électrique de l'Université de Toronto, M. Gordon était associé, au début de sa carrière, avec Canadian Applied Research, Litton Systems et Ferranti Electronics. En 1965, il est entré à la Direction de l'électricité et de l'électronique au ministère fédéral de l'Industrie.

Depuis sa participation au Programme de cours et d'affectations de perfectionnement (CAP) en 1969, M. Gordon a acquis une vaste expérience dans divers ministères, notamment au Conseil du Trésor (adjoint exécutif du secrétaire), au Secrétariat d'État (directeur général des Programmes de soutien de l'éducation) et, plus récemment, au Bureau du Conseil privé.

Robert Gordon



Nouveaux bureaux à Vancouver

Le 17 octobre, les bureaux de la région et du district de Vancouver ont emménagé dans leurs nouveaux locaux au 800, rue Burrard, un immeuble de 19 étages dont le Ministère occupe les trois étages supérieurs.

L'ancien immeuble fédéral, situé à l'angle des rues Granville et Hastings, a été désigné lieu historique. Il sera rénové aux fins de location d'espaces à bureaux et de magasins.

Pouvez-vous transmettre mon appel...?

Votre travail est de compiler des statistiques, mais la personne au bout du fil demande une carte géographique. Que faire ? Lui dire que ce n'est pas votre domaine ? Après tout, ce n'est pas votre faute, c'est le système qui est ainsi fait.

Mais tout cela est en train de changer. En janvier 1984, l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) introduira le Service perfectionné de circonscription (SPC) dans la Région de la capitale nationale. Entreprise massive visant quelque 90 000 fonctionnaires de la région d'Ottawa-Hull, cette modernisation apportera des améliorations significatives tant pour les fonctionnaires que pour le public.

Le réacheminement des appels n'est que l'un des avantages du nouveau système. Initialement, les lignes interurbaines du gouvernement seront raccordées à du matériel hautement perfectionné de commutation numérique (de fabrication entièrement canadienne) pour améliorer la qualité et la fiabilité des appels interurbains.

Entre janvier et septembre 1984, au fur et à mesure que les lignes téléphoniques de la Région de la capitale nationale seront raccordées au nouveau système, l'ATG offrira certains services comme le transfert d'appels, les conférences à trois et la mise en attente pour consultation.

La dernière phase de modernisation, prévue pour la fin de 1985, verra l'introduction des appareils " touchtone " dans les bureaux du gouvernement et ouvrira l'accès à toute une gamme de services, notamment le renvoi automatique et la prise d'appels.

Cela vous semble compliqué ? Rassurez-vous, nous avons prévu un programme de formation. Pour être en mesure de profiter au maximum de ces innovations, les gestionnaires et utilisateurs des télécommunications doivent recevoir la formation nécessaire. Aussi, l'ATG et Bell Canada ont-ils mis au point un programme complet à cet égard. Les cours techniques sont déjà en marche et la formation des utilisateurs commencera en janvier 1984.

À cette fin, des chefs de groupe seront assignés dans chaque ministère et organisme en vue d'aider les gens sur place. Il s'agit d'une méthode efficace d'enseignement de notions semi-techniques pouvant rejoindre un grand nombre de personnes. Les utilisateurs assisteront à deux cours d'une à deux heures chacun, un avant la conversion initiale et l'autre avant la phase finale de " reconfiguration ".

Des manuels seront remis aux intéressés et la prochaine édition de l'annuaire téléphonique du gouvernement pour la Région de la capitale nationale expliquera la nouvelle façon de procéder.

Des communications internes améliorées, un meilleur service au public, une rentabilité accrue et un système qui ouvre la voie au développement de systèmes intégrés de bureautique, voilà ce qu'est le SPC -- automatiquement meilleur !



Le chef de cabinet et " gladiateur en chef " du Ministre, Joe Thornley, qui nous a quittés récemment pour le secteur privé, a reçu en cadeau une caricature dessinée par Carole Giroux, de la DGIS.



Dans l'ordre habituel : le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox; le consul honoraire du Koweït, M. Ernest W. Assaly; et son excellence Al Mazidi.

Du 17 au 21 octobre 1983, le ministre des Communications du Koweït, son excellence Issa Ibrahim Al Mazidi, a effectué une tournée au Canada afin de se familiariser avec les nouvelles technologies mises au point par les scientifiques canadiens. Le ministre koweïtien a eu des entretiens avec M. Fox et divers hauts fonctionnaires fédéraux et a visité plusieurs sociétés oeuvrant dans le domaine des communications. Il s'agissait de la première visite officielle d'un membre du gouvernement du Koweït au Canada.